

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 330 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas .

n° 330

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
13 mai 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Le Conseil d'administration de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas est composé comme suit : Président :le Haut-Commissaire de la République dans le Territoire Français des Afars et des Issas ; Représentant du Ministère d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer:M. Bergeron, chef du District de Djibouti ; Représentant du Ministère des Armées:M. le colonel Laparra, chef d'Etat-Major du général commandant supérieur, ancien combattant de la guerre 1939-1945, carte n° 2173 ; Représentants de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas : M. Vétillard, Ministre des Finances, ancien combattant de la guerre 1939-1945, carte n° 36.135 ; M. Omar Kamil Warsama, ancien combattant de la guerre 1939-1945, carte n° 592 ; Représentants des anciens combattants de la guerre 1914-1918 : M. Thomas Maurice, carte n° 784, commerçant ; M. Sahal Nour Saadi, carte n° 52, sans profession : Représentants des anciens combattants de la guerre 1939-1945 : M. Loubigniac Henri, carte n° 1.159, employé à la Société Shell ; M. Godefroy Robert, carte n° 45.803, capitaine en retraite ; M. Ali Farah Ahmed, carte n° 609, capitaine en retraite ; M. Ibrahim Daher Rirache, carte n° 899, adjudant en retraite ; M. André Fernand, carte n° 1.449, employé à l'hôpital Peltier ; M. Aden Mohamed Ali, carte n° 601, adjudant en retraite ; M. Abdallah Moyamed, carte n° 0.854, sergent-chef en retraite ; M. Nallet Pierre, carte n° 38.089, capitaine en retraite ; Représentants des invalides, pensionnés de la guerre 1914-1918 : M. Djama Robleh Osman, carte n° 84, pensionné à 100 % ; Représentants des invalides, pensionnés de la guerre 1939-1945 : M. Gackowski Georges, carte n° 993, pensionné à 100 % +2; M. DoukSie Beleh Farah, carte n° 644, pensionné à 90 % ; Représentant des Forces Françaises Libres : M. Mohamed Sadik Ali, carte n° 590, adjudant en retraite.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire en mission :Le Haut-Commissaire adjoint, suppléant légal,J.M. COMTE.